

L'inclusion inversée pour valoriser les bénéficiaires



© Fxquadro / Fotolia

Quand les bénéficiaires d'un atelier de céramique se transforment en partenaires formateurs et formatrices pour le grand public, l'action sociale s'en trouve décroisée et renouvelée. Avec la reconnaissance des savoir-faire en prime.

Par **Sophie Emery**, maîtresse socioprofessionnelle, Atelier poterie, Eben-Hézer Lausanne (EBHL)

Enrichie par les observations glanées durant mes années de pratique à l'Atelier Poterie Eben-Hézer Lausanne, j'ai pris conscience de la diversité des compétences professionnelles du groupe de personnes en situation de handicap que j'accompagne, compétences relatives au travail de l'argile.

Au regard des différentes approches holistiques acquises lors de la formation de maîtresse socioprofessionnelle à l'ARPIH Ecole supérieure, j'ai débuté une réflexion sur le thème de l'inclusion et de la valorisation des rôles sociaux. L'envie était de mieux lier ces concepts et les différentes aptitudes des membres de l'atelier.

Portes ouvertes au public

L'idée en émergence visait la reconnaissance des savoir-faire des personnes en situation de handicap exerçant une activité artisanale au sein d'un établissement socio-éducatif. Dans cette optique, nous avons ouvert les portes de la structure afin de proposer à un public issu du « monde ordinaire » de venir suivre des cours de céramique dispensés par le groupe de bénéficiaires, sous ma supervision et ma guidance.

Le concept propose donc une inclusion inversée par l'invitation de citoyen-ne-s lambda à participer à deux demi-journées de cours donnés par des bénéficiaires, leur permettant ainsi de réaliser un objet en céramique de leur choix, lié à l'art de la table.

Ces espaces de rencontre et de partage autour du travail de l'argile ont favorisé le décroisement de l'action sociale de l'institution et mis en lumière les savoir-faire des bénéficiaires, devenu-e-s alors « partenaires formateurs

Comment citer cet article ?

Sophie Emery, «L'inclusion inversée pour valoriser les bénéficiaires», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 17 juin 2019, <https://www.reiso.org/document/4567>

et formatrices ». A ces occasions, Laurent (48 ans, cinq ans d'activité à l'Atelier Poterie) s'est étonné de voir des gens « oser venir » dans l'institution. Il s'est montré satisfait et conscient de pouvoir changer l'image des activités professionnelles en milieu institutionnel et ainsi démontrer qu'il réalise « un vrai travail et non des petits bricolages, comme les enfants ».

La démarche pédagogique en amont

L'arrivée des futur·e·s apprenant·e·s externes a été précédée par une démarche pédagogique, notamment liée à l'identification des compétences requises, en partenariat avec les bénéficiaires de l'atelier et les maîtres et maîtresses socioprofessionnelles. Afin d'éviter de mettre les futur·e·s « partenaires formateurs et formatrices » en zone d'inconfort, une liste des techniques maîtrisées a été établie en fonction des différentes observations et aptitudes individuelles, en se basant sur la valeur de l'autodétermination.

Des colloques mensuels ont également été organisés afin d'assurer le suivi des informations liées à ce projet et de recueillir les préoccupations et craintes suscitées par cette démarche. Cette étape importante a permis de consolider la cohésion, de renforcer l'identité et de développer le sentiment de sécurité du groupe.

Dans le but d'accompagner le changement tout en maintenant un équilibre dans les habitudes de vie, le déroulement de cette activité dans un environnement connu, l'atelier poterie lui-même, a été privilégié.

La transmission du savoir-faire

Le type de personnes accueillies a suivi une progression planifiée. Dans un premier temps, il s'est agi d'un public en formation sociale. Ensuite seulement, le groupe a initié d'autres personnes sans lien direct avec le milieu social ni le monde du handicap. Celles-ci avaient témoigné, en me sollicitant directement ou indirectement, d'un intérêt à suivre des cours de céramique dans mon atelier privé.

Comme elle l'exprime, au début, Sylvie (25 ans, trois ans d'activité à l'Atelier Poterie) ne se sentait pas capable d'expliquer les gestes. Mais rapidement, elle a constaté que sans son aide, l'apprenante externe n'arrivait pas à façonner l'argile. Avec surprise, elle a observé que ses explications « portaient leurs fruits » et permettaient l'acquisition de gestes adéquats.

Une fois les premières appréhensions dépassées, les quatorze « partenaires formateurs et formatrices » ont assumé avec motivation ce nouveau rôle social, au-delà des limitations liées au handicap. Cette expérience a favorisé le sentiment d'efficacité personnelle. Ainsi, à tour de rôle, les bénéficiaires ont transmis leurs connaissances spécifiques à douze personnes néophytes, lors de multiples séquences échelonnées sur douze journées d'initiation.

Louis (37 ans, six ans d'activité à l'Atelier Poterie) dit vouloir poursuivre l'expérience pour sa richesse. Son enthousiasme est lié à la rencontre de nouvelles personnes. Il a été surpris de l'intérêt porté à son travail et a reconnu que cela l'a « motivé et lui a fait du bien ». Ce témoignage illustre combien la transmission d'un savoir a permis de renforcer le sentiment d'estime de soi.

Pour Alexandre (57 ans, dix-sept ans d'activité à l'Atelier Poterie), « le fait de ne pas être assisté mais de pouvoir aider a représenté une première ». Un sentiment de fierté est né de cette expérience vécue.

Une nouvelle représentation du handicap

Certaines personnes du public, à l'image de Béatrice (53 ans, domaine comptabilité et finances), ont exprimé leur

étonnement quant à « la maîtrise des gestes, la capacité à transmettre et le professionnalisme ». Aurélie (48 ans, domaine des arts graphiques) a reconnu que « cette rencontre avec le monde du handicap et de l'argile lui a permis de se recentrer sur l'essentiel ».

Ainsi, ce projet est venu à la fois légitimer les connaissances professionnelles acquises en milieu institutionnel et œuvrer pour l'évolution des représentations liées au handicap. La construction d'une histoire commune décentrée des préoccupations singulières a modifié la dynamique de groupe et les codes du savoir-être ont été revisités.

Le caractère innovant de ce projet repose sur un modèle d'inclusion inversée. Il accueille une population dite « ordinaire » dans des ateliers à vocation socialisante. Ce contexte a permis de minimiser l'écart relatif au handicap et de construire un territoire commun basé sur l'échange réciproque de savoirs.

Les avantages de la mixité sociale

Ces lieux de mixité sociale ont été dédiés à la rencontre, au partage, ainsi qu'à la transmission du savoir-faire lié à un métier. Comme me l'a confié Carole (43 ans, sept ans d'activité à l'Atelier Poterie), elle n'aurait pas « osé parler à des gens qu'elle ne connaissait pas si elle n'avait pas eu à expliquer son travail ». L'activité a été l'élément facilitateur à la construction d'un lien entre deux populations.

Par l'exercice d'un rôle culturellement reconnu, les « partenaires formateurs et formatrices » sont passé·e·s d'un statut de personnes atteintes d'une limitation à celui de personnes maîtrisant un savoir professionnel spécifique transmissible.

Cette expérience permettrait-elle l'innovation et de nouvelles perspectives d'accompagnement des personnes atteintes de limitation physiques, mentales, psychiques ?

Au vu des résultats très encourageants, un projet de plus grande envergure pourrait être envisagé. Une structure regroupant des ateliers artisanaux proposant des cours à une clientèle issue du milieu ordinaire, gérée par des MSP et co-animée avec les personnes en situation de handicap, pourrait représenter une perspective renforçant l'innovation.

J'ai pour l'instant le plaisir d'imaginer que tous les objets liés à l'art de la table réalisés pendant cette expérience voyagent entre différentes mains et véhiculent autant d'histoires de rencontres, donc de reconnaissance...

Cet article a été publié en primeur par [Actualité Sociale](#) N° 79, mars-avril 2019, la revue spécialisée de [avenirsocial](#).